



Les Brèves

de Vétheuil

Numéro 55

Octobre 2007

Le Mot du Maire

Des nouvelles du projet MARPA / Crèche !
Parallèlement à l'étude matérielle et technique du projet « Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA), la CCVVS a convenu de mener une enquête sur l'ensemble de nos communes pour interroger les personnes âgées de plus de 70 ans en leur demandant de bien vouloir répondre à un questionnaire qui leur est présenté par des enquêteurs « locaux ». Dans notre commune, 4 enquêtrices vétheuillaises seront épaulées par deux personnes de la MSA, en raison de notre grand nombre d'habitants. Il y aura, en effet, entre 55 et 70 personnes interrogées.

- Le 18 septembre, ces enquêtrices ont reçu une formation à Chérence .
- Le 20 septembre, une réunion d'information, à Amenucourt, à destination des professionnels de santé a permis de leur présenter le projet.
- Du 24 septembre au 16 novembre, se déroule l'enquête auprès des plus de 70 ans.
- De début à fin novembre, la MSA dépouille les questionnaires.
- Le 6 décembre à 15 h au Foyer rural de Vétheuil, la MSA communiquera les résultats de l'enquête pour l'ensemble de nos 8 communes et répondra à vos questions.

A cette occasion, vous êtes cordialement invités à venir assister à cette réunion pour prendre connaissance des souhaits et besoins de nos aînés. Vous pourrez également obtenir des précisions sur les coûts d'hébergement en MARPA.

Pour mémoire, je vous rappelle que ce projet de MARPA (24 logements privatifs avec espace commun, cuisine, restaurant...) s'inscrit dans un projet plus large avec également la création d'une crèche-halte garderie pour les plus jeunes et se situe sur Vétheuil.

D.H.P.

Edito

Comme vous le savez ou l'avez entendu dire, une maison d'accueil pour personnes âgées va ouvrir ses portes dans les années à venir au centre de notre village. (voir article ci-contre)

Le but de cette maison est de pouvoir faire participer à la vie de la cité toutes les personnes qui y séjourneront, toutes capables de se déplacer pour s'intégrer chaque jour davantage à la vie de notre village.

Si Vétheuil a été choisi comme lieu d'implantation, c'est parce que la localité semble réunir tous les atouts nécessaires à un accueil digne et chaleureux de nos « anciens » : professionnels de santé, artisans, commerçants.

Essayons donc, habitants de ce village de faire en sorte que nos commerces prospèrent. Si nos commerces s'éteignent, la vie disparaît, Vétheuil se meurt. Les commerces sont des lieux de rencontres pour toutes les générations confondues : les enfants de l'école, les petits de la crèche (à venir) et de leurs parents et puis les « anciens » ceux qui viendront ici, chez nous, chercher accueil et convivialité.

Vivons notre village !

J.R.G.

Les Filous en voyage ...

Vétheuil, grâce à la communauté de communes a la chance de pouvoir profiter d'un centre de loisirs pour les enfants et adolescents de 6 à 13 ans. Au printemps ou en juillet 2007, le centre était ouvert et des enfants de la Communauté de communes y étaient présents ! En juillet, un séjour camping-canoë dans la Somme a connu un succès extraordinaire. Alors pourquoi aucun enfant de Vétheuil ne fréquente-t-il ce centre de loisirs ?

Le centre sera ouvert aux vacances de Toussaint, du 29 au 31 octobre et du 5 au 7 novembre.

Pour plus de renseignements voir en page 4, les Filous, mode d'emploi.

A l'avant avant-dernier conseil... du 7 juin 2007

SECURITE AVENUE CLAUDE MONET

Le conseil municipal étudie la dernière version du projet d'aménagement de sécurité de la RD 913 (avenue Claude Monet) réalisée par le Conseil général. Il est rappelé que la mise au point de ce projet a été faite en concertation avec les riverains et les associations ; trois réunions publiques de présentation des versions successives ont été organisées en 2006. Cette dernière version reprend les demandes et observations faites fin 2006 par les riverains.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet présenté.

AMENAGEMENT ENTREE DU VILLAGE—ROUTE DE SAINT-MARTIN

Dans le cadre d'un PANS (plan d'aménagement du niveau de service) demandé par M. Muller, conseiller général, l'entrée de Vétheuil par la route de Saint Martin va être aménagée permettant un ralentissement des véhicules entrant dans le village et le rappel de la priorité à droite dans toute la commune.

DECISION MODIFICATIVE

La vente du matériel de boucherie nécessite certaines inscriptions comptables : 3200 €aux comptes 024 et 2158.
Le conseil accepte ces inscriptions.

RAPPORT 2006 SUR L'EAU

Le rapport établi par la Lyonnaise fait apparaître diverses informations dont la consommation, le rendement et la longueur du réseau.
Le conseil adopte ce rapport.

RAPPORT 2006 SUR L'ASSAINISSEMENT

De même façon, le rapport sur l'assainissement fournit des renseignements concernant les volumes collectés et la longueur des réseaux. M. Cotillon informe également les conseillers que les foyers en assainissement autonome sont assujettis à une redevance pour le syndicat départemental et qu'elle leur sera très prochainement demandée. Jusqu'à maintenant seuls les foyers en assainissement collectifs étaient redevables de cette taxe.
Le conseil adopte ce rapport.

A l'avant-dernier conseil... du 6 juillet 2007

ATESAT

Il est proposé d'ajouter une mission à la convention ATESAT déjà adoptée afin de faciliter l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie . Le coût de cette mission supplémentaire est de 80.50 €/an
Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

CHARTRE DU PNR

L'enquête publique concernant le renouvellement de la charte s'est terminée le 14/04/2007. La commission d'enquête a émis un avis favorable assorti de 4 recommandations. Ces dernières (zonage sur 4 communes) ont été prises en compte par le comité syndical du PNR. Toutes les observations figurant au registre sont consultables en mairie. Les projets de charte et de statuts sont soumis au conseil.
Le conseil à l'unanimité approuve projet et statuts, décide de renouveler son adhésion au PNR et autorise la communauté de communes à y adhérer également

MODIFICATION DU PLU

Madame le Maire rappelle aux conseillers que suite aux différents projets, MARPA, accueil petite enfance, logements dans l'ancienne perception et aménagement d'une voirie de dégagement permettant la desserte de la MARPA et de la crèche rue Montrond, il doit être engagé une procédure de modification du PLU constituant à
- instituer un nouvel emplacement réservé sur les terrains

concernés par la crèche, modifier le zonage de l'immeuble de l'ancienne perception et instituer un unique emplacement réservé en remplacement des N°4 et N°5.
Le conseil décide, à l'unanimité de lancer la procédure de modification du PLU.

REGLEMENT DE CANTINE

Un nouveau règlement prend effet dès la rentrée de septembre 2007 ; le paiement des repas se fait à l'avance afin d'éviter les impayés actuels.

Le règlement de la cantine a, en effet, changé. Désormais, pour les enfants déjeunant régulièrement, les repas sont payables d'avance (mois d'octobre payé en septembre) ; les inscriptions ponctuelles se font en mairie avec paiement à l'inscription. Les régularisations, en cas de maladie par exemple, se feront en fin de trimestre.



Au dernier conseil... du 21 septembre 2007

ENTRETIEN DE L'EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION :

Le conseil est appelé à se prononcer sur le dossier du ministère de la Culture concernant les devis pour petits travaux : couverture, maçonnerie et serrurerie. Le montant estimatif des travaux s'élève à 56 924.01 €TTC.

Le conseil accepte et sollicite des subventions de l'Etat et du Conseil général..

SUBVENTION CONSEIL GENERAL MATERIEL INFORMATIQUE DE L'ECOLE :

La commune sollicite des subventions du conseil général pour l'équipement informatique de l'école, à raison d'un poste par classe. Le devis présenté est de 4000 €

Le conseil décide de solliciter le Conseil général pour 50 % de la dépense.

SUBVENTION PDASR

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole de Vétheuil a obtenu une subvention de la Préfecture, d'un montant de 674 € qui a été versée à la commune. Il est donc proposé de la reverser à l'association pour financer les actions prévues.

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

SUBVENTION CONSEIL GENERAL LOCAL ARCHIVES

Afin d'aménager un local à archives, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil général. Le montant des travaux s'élève à 8454 €HT

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès du Conseil général.

SUBVENTION RELAIS CARTABLE

Compte tenu de l'activité croissante du Relais Cartable, le Foyer rural doit recruter une personne pour en assurer l'administration : gestion des adhérents, de la partie administrative et comptable, suivi journalier des temps de présence des enfants etc.

Cet emploi est estimé à 15 heures par semaine sur 11 mois. Le coût total serait de 14500 €. Le foyer rural prendrait en charge 5000 € pour ce poste. Cette évolution des besoins a été présentée à la CAF en juillet dernier qui ne peut la subventionner aujourd'hui. Mais une réflexion est en cours dans le cadre d'une gestion communautaire. Il est proposé de verser une subvention de 10 000 € payable en deux fois : 5 000 € en 2007 et 5 000 € en 2008,

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition .

DECISIONS MODIFICATIVES : Relais cartable, subvention PDSAR, ordinateurs école

Dans le cadre des différentes demandes de subventions,

il est nécessaire de procéder à certaines opérations comptables.

Madame le Maire propose au conseil d'établir une décision modificative comme suit :

Au compte 6574 une recette de 9 674 € (5 000 € + 4 000 € + 674 €)

Au compte 61522 une dépense de 9 674 €

Les décisions modificatives sont votées à l'unanimité.

REFORME DE L'URBANISME 2007 CONVENTION DDEA

Mme le Maire rappelle aux conseillers que suite à la réforme de l'urbanisme qui entre en vigueur le 1^{er} octobre 2007, une nouvelle convention doit être signée avec les services de l'Etat (DDEA). Cette convention a pour objet l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme, de permis et de déclarations préalables (anciennes DT) relatives à l'occupation des sols, et permet de disposer ainsi des services déconcentrés de l'Etat.

Le conseil accepte et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à la mise à disposition.

REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

Afin de permettre la réalisation du projet de MARPA rue Montrond, il est nécessaire d'engager une procédure de révision simplifiée du PLU pour modifier le zonage de la parcelle concernée : de N à UF (intérêt général).

le Conseil municipal décide donc de prescrire la révision simplifiée du PLU, d'associer tous les services et personnes publiques, de mettre en œuvre la concertation via le site Internet de la Commune, l'information dans vos « Brèves » et l'exposition de panneaux explicatifs en mairie.

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE CHOIX DU BUREAU D'ETUDE TOPOGRAPHIQUE ET GEOTECHNIQUE

Différentes études sont nécessaires avant la réalisation des travaux, les offres reçues ont permis à la commission d'appel d'offres de retenir :

Pour l'étude topographique : M. DEVAUX pour un montant de 1515.33 € TTC

Pour l'étude géotechnique : la société FONDASOL pour un montant de 6540.92 € TTC.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ce choix et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

PRESBYTERE—FOYER RURAL

Un point sera fait sur les deux projets lors d'une prochaine commission municipale afin de poursuivre les travaux en cours avec le PNR : transformation du presbytère en gîte/s et implantation d'un nouveau foyer rural.

Un logo pour la CCVVS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vexin val de seine

Le logo de la Communauté de communes a été réalisé par Christian Broutin, artiste guyonnais. Il symbolise les liens tissés par nos 8 communes nichées dans la vallée de la Seine.

Les Filous mode d'emploi

Le centre de vacances et de loisirs sans hébergement (CLSH), situé au Foyer rural de Villers-en-Arthies, peut accueillir entre 30 et 40 enfants en deux groupes : 6-8 ans et 9-13 ans de 9h00 à 17h00. Un accueil complémentaire (compris dans le forfait journalier) est prévu le matin de 8h00 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h00. Il est géré par le Foyer rural de Villers en Arthies (agrément Jeunesse & Sports 95-2003 JEP 043, N° d'organisateur : 095ORG0178), avec le soutien de la CCVVS, de la C.A.F et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les parents peuvent obtenir les tarifs (la participation au prix journalier est fonction des revenus) et les formulaires d'inscription en Mairie ou auprès du siège de la CCVVS (contact : Caroline LYON à la Mairie de Villers-en-Arthies . Tél : 01 34 78 17 15), ou encore téléchargeable sur les sites Internet de Vétheuil ou Villers en Arthies.

Les documents à fournir sont :

- * carnet de santé de l'enfant (photocopies vaccins),
- * justificatif du quotient familial,
- * fiche individuelle d'inscription (4 pages) complétée.

Chaque semaine, un programme est établi avec un emploi du temps dirigé vers des activités d'intérieur (jeux de société, initiation à des activités artistiques, lecture, ateliers manuels, théâtre, etc.) et de plein air (des sorties sont proposées, chasse aux trésors, piscine, parc aventure, camping avec mini séjours canoë, etc.).

NB : CCVVS = Communauté de communes Vexin Val de Seine, dont Vétheuil fait partie

Attention travaux

Les travaux annoncés précédemment arrivent ; attention ils peuvent avoir des conséquences importantes sur la circulation et le stationnement :

- **Route de Saint Martin** : circulation ralentie pour la mise en sécurité de l'entrée de Vétheuil (jusqu'en novembre)
- **Avenue Claude Monet** : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (jusqu'à décembre)
- **Avenue des Millonets, rue de l'Eglise, place de l'Eglise** : changement des branchements d'eau en plomb, circulation en alternat.
- **Avenue des Millonets, Rue de l'Eglise et début de l'avenue Claude Monet** : réfection complète de la chaussée ; circulation en alternat pendant le rabotage de la chaussée puis lors de la mise en bitume.
- **Grande rue** : la même réfection de la chaussée entraînera une fermeture complète de cette rue pendant les heures de rabotage et de mise en bitume. Une déviation, par Chérence, est mise en place pour les automobilistes se rendant vers La Roche Guyon ou dans l'Eure.

Infos diverses

- ❖ Le Schéma directeur de la région Ile-de-France sera soumis à enquête du 15 octobre au 8 décembre 2007. Vétheuil a été retenue comme lieu de permanence. Vous pourrez donc faire part de vos remarques et observations sur ce dossier dans le registre et auprès du commissaire enquêteur.
- ❖ Rappel : ne vous privez pas de la visite du château de La Roche Guyon, c'est superbe et l'établissement accorde un tarif privilégié aux Vétheuillais comme à tout habitant de la Communauté de Communes : 3€.
- ❖ Grand succès pour l'opération nettoyage de printemps qui se tenait le 9 juin dernier dans l'église. Au programme : dépoussiérer les vitraux, aspirer, cirer les boiseries... En fin de journée, pot de clôture et tirage au sort d'une invitation offerte par Curiosité et Gourmandise, récompensant l'un des volontaires.
- ❖ Attention : **la réforme de l'urbanisme a pris effet au 1er octobre**, tous les documents ont changé et les procédures également. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site de la mairie : www.mairie-vetheuil.fr ou celui du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

Foire à tout

L'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole de Vétheuil remercie tous les Vétheuillais qui ont par leurs dons ou leur participation aidé à la belle réussite de l'édition 2007 de sa Foire à Tout. La météo, clémente cette année au contraire de l'année précédente, la forte fréquentation et surtout l'efficacité du travail fourni par chacun des participants ont permis de dégager un bénéfice conséquent. Celui-ci sera comme toujours intégralement utilisé pour améliorer les conditions de scolarisation des enfants de la commune.

La prochaine Foire à Tout aura lieu le dimanche 22 juin 2008. Nous sommes persuadés que les bonnes volontés seront cette année encore nombreuses à permettre la bonne réussite de notre manifestation. D'avance, merci à tous

Le Président Denis Choffé

Le CCAS en voyage

Mardi 11 septembre 2007, 62 vétheuillais partaient, à l'occasion du voyage annuel du CCAS, découvrir les paysages et monuments du département de l'Eure : le matin visite du château de Fleury-la-Forêt, après un déjeuner à Lyons-la-Forêt, découverte l'après-midi de l'abbaye de Mortemer puis visite du Pressoir d'Or à Boisemont où la journée s'est achevée par une dégustation de cidre maison.

Chœur en concert

Le Chœur Polyphonique de Limay a donné samedi 30 juin son concert de fin d'année à l'église de Vétheuil. Un moment de bonheur doublé d'une admiration certaine pour nos Vétheuillais choristes.

Dernière minute : un deuxième élément du retable retrouvé...

« L'arrestation du Christ », élément du retable de l'église Notre Dame de Vétheuil, volé en 1973 a été retrouvé ! Il est actuellement en vente chez un antiquaire anversois. Ce dernier consentirait un prix à la commune : 170 000 € au lieu de 185 000 €!! Surestimation scandaleuse et situation intolérable alors que Vétheuil en est le légitime propriétaire ! La commune s'offusque de cette situation et se battra bec et ongles pour récupérer son patrimoine dans des conditions décentes.



Photo prise le 08/10/2007

Le Tennis Club

La saison 2006/2007 a vu le nombre de licenciés augmenté de 51 à 87. 38 enfants ont participé aux cours donnés par Pierre Gouat-Brunin. Une majorité d'entre eux s'est réinscrit pour la nouvelle saison. L'école de Vétheuil a reconduit son initiation au tennis les lundis et mardis après-midi, ce qui a certainement contribué au succès de l'école de tennis. Le club a engagé quatre équipes dans les compétitions départementales contre une seule l'an dernier. Les deux équipes masculines joueront dans la catégorie supérieure en 2008. Le tournoi a fait le plein avec une centaine de participants et un excellent bilan pour les joueurs du club. Le repas annuel a été un succès et la soirée de cette année affichait presque complet début septembre.

Dates à retenir: avril - mai : championnats par équipe
mi-juin : tournoi open

Inscriptions : Thierry ZASKORSKI
39 grande rue - 01 34 78 23 58

Le Foyer Rural

Relais cartable

Compte tenu et de l'ampleur du travail occasionné par la gestion du Relais Cartable au sein du Foyer rural et du fait qu'aucun bénévole ne pouvait s'en occuper, nous avons du recruter un collaborateur salarié à temps partiel. Nous tenons tout particulièrement à remercier le Conseil municipal d'avoir voté la prise en charge partielle du financement de ce poste l'autre part du financement étant assurée par le Foyer, dont le budget prévisionnel pour l'année 2007-2008 a été révisé en conséquence. A ce jour Le Foyer Rural propose donc 18 activités sportives ou culturelles ainsi que de l'événementiel ou des ateliers de création.

Forum des associations

Cette année le rendez-vous des inscriptions, qui a eu lieu le samedi 15 septembre, s'est transformé en Forum des Associations. Nous avons à cette occasion, été heureux de recevoir parmi nous les associations du Foot, du Tennis, de la Chasse (avec un très beau stand), des Riverains et Amis du Village ainsi que des Amis de Vétheuil.

Location de salle ou de matériel la salle peut être louée en journée. Mais vous pouvez aussi louer les tables ou la vaisselle. Contacter Mme Levistre : 01 34 78 17 45.

Rendez-vous 2007

Vendredi 26 octobre : *Boum de Halloween* 20h à 22h

Grande Salle du Foyer. pour les enfants. Déguisement de rigueur !

Dimanche 24 novembre : *Ateliers manuels de Noël* 15h00 à 17h30

(5€ - non adhérents 6€)

Dimanche 2 décembre : - *Noël des Enfants* , 9h00 à 18h00

Spectacle de Magie. Procession aux lampions à la recherche du Père Noël - goûter, vin chaud

Dimanche 9 décembre : — *Marché de Noël* 9h00 à 18h00

Vente d'artisanat, bijoux, œuvres d'art, foie gras et champagne...

Venez faire vos emplettes de Noël, repartez avec des cadeaux inoubliables que vous ne retrouverez nulle part ailleurs

Et pour 2008, nous vous préparons une soirée Cabaret-Théâtre, un concours de dessin enfants, un stage AFPS (secourisme), le Carnaval des Enfants, la Fête de la Musique, les spectacles de Fin d'année...

Cours de Dessin enfants et
Atelier Dessin/Peinture
adultes :

Venez nous rejoindre ! Il reste quelques places...

Mercredi : 10h45-12h15.

Jeudi soir : 19h45-21h45.

Cours de danse ado :
venez apprendre à danser comme vos idoles de la télé !!

Mercredi : 16h15-17h15